

PERMIS CYCLO SCOOTER MOTO AM BSR (- de 50cm3)

OBJECTIFS

- Conduire un cyclo, scooter ou moto 50cm3 et un quadricycle léger
- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule



Durée

2 heures
4 heures
1 heure

PRATIQUE HORS CIRCULATION
PRATIQUE EN CIRCULATION
SENSIBILISATION AUX RISQUES



Pré requis

Avoir minimum 14 ans



Public concerné

Tout public.

DEROULEMENT

PARTIE THEORIQUE

Séquence 1 : formation pratique hors circulation

Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles
- la connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquence 3 : sensibilisation aux risques

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées. Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation

PARTIE PRATIQUE

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation

- utilité et du respect de la règle
- prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers
- facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...)
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- Négocier un virage
- Choisir la position sur la chaussée

METHODOLOGIE UTILISEE

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratique

MODALITES

Chaque élève sera équipé de :

- 1 casque homologué
- 1 gilet portant la mention « moto-école » ou « cyclo-école »
- 1 liaison radio avec l'enseignant

RESULTATS

A l'issue de la formation, l'établissement CET délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Les moniteurs sont des spécialistes titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER).